



COMPTE RENDU REUNION DE QUARTIER

Centre ville/Croix verte

Lundi 20 mai 2019

Présents :

M. Vincent Chauvet, Maire d'Autun – M. Eric Perret, DGS - Mme Monique Gatier, adjointe au maire, M. Roger Vernay, adjoint au maire, Mme Cathy Nicolao-Valacci, Adjointe au maire - M. Alain Durand, adjoint au maire - M. Roland Boissard, conseiller municipal, M. Joseph DEROSE, Ville d'Autun – M. Fabrice Lenoury, policier municipal – Jérôme HUCHARD, responsable de la voirie – Alex Topalov, Service civique, DCSU – Ville d'Autun.

Excusée : Sylvie Lentengre

Monsieur le Maire remercie les présents et ouvre la séance.

TRAVAUX REALISES ET/OU EN COURS DE REALISATION

2018

- **Service voirie**

- Ruelle Saint-Anne/Saint-Pancrease (réfection de voirie, mise en séparation des réseaux d'assainissement)
- Avenue de la république (réfection de trottoir, passage piéton et aménagement PMR)
- Avenue Charles de Gaulle (réfection de places de parking)

- **Service bâtiments**

- Porte Saint André (éclairage public pour la mise en valeur de la porte)
- Ex banque de France (remplacement des fenêtres)
- Bibliothèque Bussy Rabutin (travaux multi corps d'Etat)
- Hexagone (travaux multi corps d'état, travaux petite ville de France)
- Théâtre romain (travaux électriques, éclairage extérieur)
- Passage couvert (travaux multi corps d'état)
- Kiosque à musique (électricité, peinture et maçonnerie)

2018/2019

- **Service bâtiments**

- Théâtre (travaux multi corps d'état)
- Police Municipale (travaux de réfection, travaux multi corps d'état)

2019

- **Service voirie**

- Rond-point de la Croix Verte (réfection de voirie (avec DRI))
- Rue du 22è BMNA (réfection de la couche de roulement et des réseaux d'assainissement)
- Rue de la Croix Verte (réfection de voirie et des réseaux d'assainissement)
- Rue de la grille (réfection de la couche de roulement et des réseaux d'assainissement et place de parking)
- Rue du général Demetz (réfection de voirie et mise en séparatif des réseaux d'assainissement)
- Rue des marbres (aménagement de trottoirs)
- Rue des enfants de troupes Gaston Joliet/Courte (réfection de voirie, création de trottoirs et mise en séparation de réseaux d'assainissement).

- **Service bâtiments**

- Hexagone (hall d'entrée)
- Ilôt Deguin (travaux de démolition)

Grand Rolin : lancement du concours d'architecte

2019

- **Service Espaces verts**

- Le square des Droits de l'Homme (plantations de fleurs)

M. le Maire fait part des affiches sur les campagnes de communication qui ont été conduites dernièrement sur la sensibilisation contre les incivilités :

- A Autun, on ne se conduit pas comme ça !
- Tu jettes, tu payes (amende de 68 €)
- Opération « Jeune et toi ma ville ».

Il en profite également pour informer de la publication du guide du savoir-vivre à Autun (traduit en franco/bulgare) rappelant quelques règles de civisme élémentaire, tels que les déchets, l'environnement, le stationnement, l'autorité parentale. Des exemplaires du guide du savoir-vivre et du magazine Duo Mag' sont tenus à disposition des citoyens présents à cette réunion.

Pour le magazine municipal « Duo Mag », Monsieur le Maire interroge les participants sur la bonne réception dans leur boîte aux lettres de ce document. Il est pointé des dysfonctionnements de distribution avec le prestataire

Opération graines de fleurs : Des sachets de graines de fleurs sont mis à disposition gratuitement aux habitants pour faire face à l'interdiction du glyphosate et des produits phyto sanitaires dans les rues. Ces semis qui peuvent être mis dans des endroits susceptibles de voir proliférer des mauvaises herbes (pieds d'immeubles).

Le dispositif de participation citoyenne :

M. Roger Vernay explique la démarche qui consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier en les associant à la pleinement à la sécurité de leur environnement.

Les résidents bénévoles souhaitant s'impliquer dans le dispositif doivent adopter une attitude vigilante et solidaire, surveiller les habitations en l'absence des occupants, signaler aux forces de l'ordre des faits d'incivilités. Ce dispositif est strictement encadré par la gendarmerie. Des réunions seront organisées avec l'ensemble des voisins vigilants afin de renforcer les relations et aussi pour permettre des échanges en direct (points de vigilance....). La première réunion se tiendra en juin prochain. Un appel à candidature au sein de l'assemblée est donc lancé. Toute personne intéressée est invitée à venir s'inscrire.

Elections européennes :

M. Roger Vernay rappelle quelques consignes pour les élections européennes qui se tiendront le 26 mai prochain à savoir :

- Réception d'une nouvelle carte pour chaque électeur. Au besoin elle peut être retirée au bureau de vote.
- La présentation de la Carte nationale d'identité, passeport est nécessaire (en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans).

M. le Maire précise que les lieux de bureaux de vote ont été modifiés cette année pour favoriser l'accessibilité de tous :

Les personnes qui votaient par avant à :

- l'Ecole du Parc voteront désormais **à l'Espace Simone Veil**
- l'Ecole du clos Jovet voteront désormais **à l'Espace Saint-Jean**
- l'Ecole Victor Hugo voteront désormais au **Centre social du Prieuré St Martin à St Pantaléon**
- Pas de changement pour les bureaux situés Salle Colonel L'évêque sous l'Hôtel de Ville.

Déploiement de la fibre optique pour le Très Haut Débit :

- Altice-SFR construit actuellement le nouveau réseau de fibre optique sur la commune d'Autun. Rue de Parpas, rue du faubourg St Andoche, ont été les premières rues à être fibrées.
 - Une dizaine de points de mutualisation sont déjà installés (armoires de rues), d'autres le seront dans les prochaines semaines. Le déploiement ne se fait pas par quartier précisément, mais par plaques de raccordements.
 - 12 % des foyers à Autun sont à ce jour raccordables et peuvent d'ores et déjà souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès.
 - La construction du réseau fibre va se poursuivre, et notamment progresser fortement à partir de septembre 2019.
 - Selon Altice-SFR, à fin 2019 le taux de foyer raccordables devrait atteindre 62 %, pour atteindre en décembre 2020 les 92%.
 - L'ARCEP tient sur son site internet une carte de suivi du déploiement. Chaque maison est cartographiée et il est possible de suivre la progression de construction du réseau

Rue Bernard Renault :

- Plusieurs immeubles sont déjà raccordés. M. le maire précise que la ville a cosignée avec le directeur de SFR une lettre au syndic pour qu'un accord soit donné.
- La carte doit être actualisée au 1^{er} juin.

Navette autonome :

Il y a un certain nombre de signalisations temporaires dans les rues piétonnes, rue du Docteur Gillot, rue aux Raz, rue des bancs qui sont jaunes et qui correspondent à une cessation temporaire pour l'expérimentation de la navette autonome. Ces signalisations seront effacées à la fin de l'été et correspondent aux prescriptions de l'Etat en matière de réglementation.

Du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre, des places de stationnement seront condamnées pour permettre le passage de la navette autonome. Elle fonctionnera matin et soir tous les jours pendant l'été et sera gratuite et partira du lycée.

En même temps que cette expérimentation technique, une évaluation sociologique qui sera menée par le CEREMA pour mesurer l'acceptabilité sociale de la navette (comment les riverains, les touristes, les usagers vivent cette cohabitation, ce qui permet de faire progresser le développement de ces technologies.

Organisation des festivités : (habitant de la rue du 2^{ème} Dragon)

Le calendrier des manifestations est en ligne sur le site internet ainsi que dans le magazine « Sortir en grand autunois Morvan ». Les arrêtés d'interdiction de stationnement et de voirie sont publiés et affichés en haut des marches de mairie. Une borne extérieure numérique à l'entrée de la mairie sera installée très prochainement et permettra une consultation rapide à tout moment.

M. le maire explique que lorsque que la ville veut organiser des manifestations de niveau national ou régional, on n'est soumis à des règles de sécurité.

Rue des cités (en face de la CAF) :

- Problème de stationnement et problème de limitation de vitesse.
 - La demande des concitoyens consiste à neutraliser le stationnement à proximité d'une sortie en mettant un potelet, une croix.
 - Vous pouvez contacter le maire à cabinetdumaire@autun.com et/ou les services de la DSTA. Toutes les demandes sont enregistrées sur un tableau et sont traitées. A charge des services de voir si la demande est réalisable et pertinente.
 - L'entreprise a du retard sur le traçage et sur la création de marquage au sol.
 - Plus de possibilité d'utiliser de produits chimiques pour le désherbage et le traçage, obligation d'utiliser des produits écologiques (ne tiennent beaucoup moins longtemps et s'effacent plus rapidement).

La démolition du bâtiment Minnaert :

- La démolition s'est bien passée ; elle s'est faite dans les temps. Il a fallu désamianter.
- Obligation de laisser un bout de mur à la demande de l'état (trace du mur médiéval ; une hauteur de 1m sera conservée).
- Les commerçants ont constaté une hausse de 15 à 25 % de chiffres d'affaire liée au parking en pied de cellule commerciale.

- La rue Guérin voit la création de nouveaux commerces ou de développement de commerces (ex : M. Ferré : ouverture de bar à chocolats).
- Besoins des habitants :
 - Volonté d'avoir davantage de places de parking que la situation antérieure
 - Volonté également d'avoir une circulation piétonne qui puisse être développée avec des trottoirs larges
 - Aménagement d'espaces verts (arbres)
 - Réflexion sur le sens de la circulation sur l'ensemble du quartier
 - Parking tel qui est restera en stabilisé en état jusqu'au milieu de l'année 2020 et un projet global sera fait en lien avec les habitants.
 - Le petit parking en enrobé ne sera plus payant durant les travaux
 - Une pancarte « parking autorisé et gratuit » sera apposée sur les grilles (la Police municipale s'en charge)

Site de l'ancien hôpital :

- Acquisition du site en début 2020 . Pour cela, une enveloppe budgétaire a été voté au Conseil municipal de mars 2019, couvrant l'acquisition et l'accompagnement à l'ingénierie et la conception du projet.
- La négociation sur le chauffage a eu lieu : le site sera relié au chauffage urbain
- En juillet, la ville aura publié le cahier des charges
 - Les occupants actuels du site resteront sur place (ASSAD, Cœur et santé et l'épicerie sociale et l'accueil du jour qui dépend de la collectivité par le CIAS).
 - L'état qui va cofinancer en terme d'achat et de travaux à inviter la ville à se pencher sur la question de l'habitat innovant (habitat intergénérationnel, cohabitation...) pour qu'une partie du projet soit un lieu de vie entre personnes âgées qui souhaitent un produit type « résidence seniors » et des jeunes étudiants, apprentis voir des internes. Très fort besoin en centre-ville de ce type d'hébergements.

Campus numérique :

- La ville a été reçue sur le campus numérique : à la rentrée de septembre 2019, une 20aine de jeunes étudiants ou personnes en reconversion vont pouvoir suivre à Autun un portefeuille de licences à distance encadré par des encadrants issus de l'université de Bourgogne. Le campus numérique sera à AMDF à St Andoche et rejoindra par la suite l'hyper centre puisque c'était une des conditions aussi pour qu'il soit retenu que ce soit à la fois un projet pour les jeunes et la revitalisation du centre-ville.
- La ville travaille aussi sur des appels à projets complémentaires sur ces formations à distance qui sont en train de se préparer. Le Centre Nationale des Arts et Métiers (CNAM) souhaite s'impliquer sur des formations à distance et entrer dans les campus connectés. Depuis 2015, la ville a été labélisée à Autun comme le premier site de Bourgogne pour la grande école du numérique.
- Sur le site, il reste une partie importante de l'ancien hôpital qui reste disponible. Une partie sera dédiée à la création et à l'art (expositions, lieu de projection en plein air, résidences de peintres ou d'écrivains).

- Réflexion avec la Communauté de communes : implantation de deux équipements :
 - Ecole de dessin (temporairement située halle d'hallencourt).
- Des associations ont également sollicitées la ville pour l'attribution de locaux. La ville travaille pour finaliser ces besoins d'ici juillet.
- L'idée également est de créer des zones piétonnes entre le centre-ville et l'hexagone.

Projet qui se fera par phase :

- Les occupants actuels puissent rester dedans
- Les associations qui sont locataires de l'hôpital restent
- Reloger les internes qui sont dans les pavillons
- Réflexion technique sur le repositionnement de la pharmacie de l'hôpital
 - Hôpital de parpas ou sur site car il est encore assez grand ?
- La chapelle de l'hôpital qui est désacralisée. La ville souhaite l'affectation en tant que salle événementielle et notamment salle de spectacle ou auditorium. Equipement qui manque sur Autun.

Hôtel St Louis :

- Une saisie immobilière avec vente forcée a échoué en octobre 2018 en raison d'un recours en appel déposé par le propriétaire. L'affaire a été renvoyée devant la cour d'appel de Dijon en mai 2019. Monsieur le Maire espère qu'une nouvelle procédure de vente forcée sera réalisée avant la fin de l'année 2019.
- Dans ce contentieux, la ville n'est pas partie prenante, et n'a pas de levier d'action sur la procédure judiciaire en cours. Elle suit par contre ce dossier de très près, et sera très attentive au projet d'un éventuel repreneur du site, compte tenu du caractère historique du bâtiment.

Pavés avenue Charles de Gaulle : dégradation

- Le haut de l'avenue sera refait en 2019.

Cimetière de la maladière :

- Columbarium : l'entrée serait refaite et accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)
 - Il y aura des places de parking réservées.
 - Certains trottoirs seront également refaits.

M. le maire précise que l'argent dégagé par les ventes immobilières de la ville sera consacré à augmenter le budget voirie pour l'année 2019.

Véhicules motorisés : Conduites dangereuses et excessives. Dès le début de saison, une action forte sera menée par la gendarmerie et la police municipale aussi bien sur le quartier qu'en centre-ville. Il est important de maintenir une vigilance accrue.

Tout ce qui permet l'identification de manière certaine, M. le maire propose de prendre des photographies et de composer le 17 ou à cabinetdumaire@autun.com.

M. le Maire pointe les différentes mesures mises en œuvre par la collectivité pour assurer la tranquillité publique :

- * recrutement d'un nouveau policier municipal.
- * porte ouverte du nouveau local de la police municipale (organisée dans le cadre de la journée de sécurité intérieure en juin prochain).
- * Acquisition d'un véhicule neuf.
- * Déploiement de caméras de vidéo-protection.
- * Acquisition de caméras « piétons » que portent les policiers municipaux.
- * Dans les mois à venir, recrutement d'un policier municipal, avant l'été pour renforcer l'équipe.

OPAC :

- Les arbres rue Henri Dunant : des branches sont susceptibles de tomber sur les voitures. La ville va relancer l'OPAC.
- Les bâtiments K et L devraient être détruits à la croix verte mais ne le seront pas faute de financement.
- Parking de l'OPAC : stationnement d'épaves. L'OPAC doit signaler auprès de la police municipale les épaves pour procéder à l'enlèvement.

Pharmacie de garde à Autun :

- Il y a toujours une pharmacie de garde qui n'est pas nécessairement sur Autun.
- Cela ne dépend pas de la réglementation du Maire, mais de l'Agence Régionale de Santé et de la profession.
- Le tissu pharmaceutique est dans tous les cas amené à évoluer en raison du départ en retraite futur de plusieurs professionnels. Des projets sont en cours.

La réunion se clôture à 20 h 45

Monsieur le Maire invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.